

PALAU-DEL-VIDRE, le 22 Avril 2024

Monsieur Bruno GALAN
Maire de
66 690 PALAU-DEL-VIDRE

à Monsieur le Président
CC ACVI
3 Impasse Charlemagne
66 700 ARGELES-SUR-MER

OBJET : fonds de projet 2024/2026

Monsieur le Président, Cher Collègue,

Par la présente, je sollicite l'octroi d'une aide au titre du fonds de concours projet 2024/2026 à hauteur de 450 000 € (soit 22.5 % du montant des travaux) pour le programme suivant :

- Aménagement d'une nouvelle Mairie
- Aménagement Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Aménagement Halle commerçante

Par avance je vous en remercie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Bruno GALAN



Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240514-DL2024-0137-DE
Date de télétransmission : 23/05/2024
Date de réception préfecture : 23/05/2024

DM N° 2024 / 09

**REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE**

**DECISION DU MAIRE RELATIVE A UNE DEMANDE DE FONDS DE PROJET AUPRES LA CC ACVI
POUR L'AMENAGEMENT D'UNE NOUVELLE MAIRIE, D'UNE MAISON DE SANTE
PLURIDISCIPLINAIRE ET D'UNE HALLE COMMERCANTE**

Le Maire de la Commune de Palau-del-Vidre,

VU la délibération du 9 Juillet 2020 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre de la réalisation de projets communaux valorisants, sont envisagés :

- **l'aménagement d'une nouvelle Mairie** (amélioration de l'accueil et de l'information des administrés, les travaux permettront également d'améliorer les conditions de travail du personnel),
- **l'aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire** (faciliter l'accès aux soins pour la population, coordonner le travail en réseau de l'ensemble des professionnels de santé, attirer de jeunes praticiens sur la Commune,)
- **l'aménagement d'une halle commerçante** (la délocalisation des services de la Mairie, permettra à la Commune de récupérer des locaux et envisager la création d'une halle commerçante, qui est un service à la population)

VU le montant de ces travaux estimés à 2 000 000 €.

DECIDE

Article 1^{er} : de solliciter au titre du fonds de projet communautaire 2024/2026, un montant de 450 000 € (soit 22.5 % du montant des travaux) pour financer les aménagements énoncés ci-dessus,

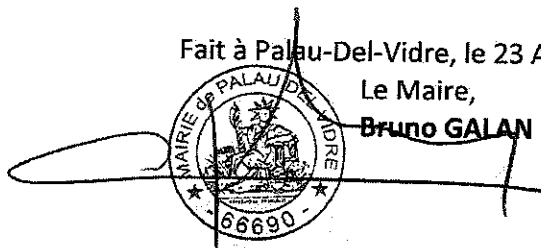
Article 2 : La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un don d'acte.

Un extrait sera publié sur le site internet de la Commune.

Expédition en est adressée à Madame la Sous-Préfète de Céret

Fait à Palau-Del-Vidre, le 23 Avril 2024

Le Maire,
Bruno GALAN



COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE
66 690

FONDS DE PROJET
AUPRES DE LA CCACVI

**CREATION D'UNE NOUVELLE MAIRIE, D'UNE MAISON DE SANTE
PLURIDISCIPLINAIRE ET D'UNE HALLE COMMERCANTE**



**Création d'une nouvelle Mairie, Maison de Santé Pluridisciplinaire et d'une Halle
commerçante**
Municipalité de Palau-Del-Vidre

Note explicative du projet

Contexte et objet du projet :

La commune de Palau-Del-Vidre est située à 20 kms au sud-est de Perpignan dans la Plaine du Roussillon, à moins de 10 kms de la Côte Vermeille, en limite des communes d'Elne et Argelès-sur-Mer.

Son centre doit constituer un pôle d'animation où sont concentrés de nombreux commerces et services.

La Mairie actuelle a été édifiée en 1967 ; à ce jour, la création de locaux plus adaptés s'avère nécessaire aux besoins et aux attentes des usagers.

Pour ce faire, le site ci-dessous, à acquérir par la Commune, correspondrait parfaitement à cette opération ; la superficie totale de la parcelle est d'environ 3000 m², sur une partie de la bâtisse pourrait être créée une Maison Médicale.



Lieu d'implantation de la nouvelle Mairie et de la Maison de santé pluridisciplinaire

Par ailleurs, ce site permettrait la création d'un parking, facilitant l'accès à la Mairie ainsi qu'aux services médicaux et para médicaux.

**Création d'une nouvelle Mairie, d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire et d'une Halle commerciale
Municipalité de Palau-Del-Vidre**

Présentation du projet

Objectifs :

Considérant la possibilité d'obtenir des aides financières par la CC ACVI dans le cadre de la réalisation de projets communaux valorisants inscrits dans le projet de territoire, est envisagé le projet de travaux sur cet espace qui répondrait aux objectifs globaux de la Municipalité afin d'améliorer les conditions d'accueil au sein de la **Mairie** (actuellement une partie des bureaux est située à l'étage, ainsi que la Salle des Mariages et du Conseil Municipal, le bâtiment ne dispose pas d'ascenseur); en effet, un service public performant passe par des équipements mieux adaptés et plus chaleureux. C'est en partant de ce constat que la Municipalité souhaite entreprendre un projet de création d'une nouvelle Mairie sur un nouveau site. Outre l'amélioration de l'accueil et de l'information des administrés, les travaux permettront également d'améliorer les conditions de travail du personnel : mobilier, signalétique, outils numériques, ainsi que la mise aux normes en matière d'accessibilité des bâtiments recevant du public.

La superficie disponible autour du nouveau bâtiment permettra l'aménagement de places de stationnement.

Par ailleurs, la délocalisation des services de la Mairie, permettra à la Commune de récupérer des locaux et envisager la création d'une halle commerçante, qui est un service à la population ; les marchés de plein air et les halles servent la vie au jour le jour des centres de villes et villages, en assurant un approvisionnement en produits frais.

Actuellement, l'offre commerciale s'appauvrit avec la fermeture de nombreux commerces et devient insuffisamment diversifiée et attractive pour attirer la clientèle, qui n'hésite pas à faire quelques kilomètres, pour trouver ce qu'elle recherche, le potentiel d'achat s'évade.

Cependant, les marchés bénéficient d'un fort courant de sympathie, d'une forte notoriété de convivialité, ils sont une attente forte de la population notamment des seniors. Ce sont des clients fidèles et réguliers qui sont attachés à la qualité de l'accueil, des produits, aux services et aux conseils que leur apportent les commerçants. C'est aussi répondre aux nouvelles attentes de la clientèle plus jeune, qui est désormais plus exigeante en recherche de produits bio, et de contact direct avec ceux qui les produisent.

Les halles étant des lieux privilégiés pour acheter les produits locaux, du terroir, vendus en direct par des producteurs locaux, sont aussi un lieu de convivialité et d'échanges intergénérationnels.



Lieu d'implantation de la Halle commerçante

Maison de Santé Pluridisciplinaire : sa création est un impératif pour préserver la santé des personnes qui vivent en milieu rural. Ces structures luttent essentiellement contre les inégalités de l'accès aux soins en réduisant les déserts médicaux. Ce sont des structures pluridisciplinaires où travaillent de manière coordonnée, médecins et auxiliaires médicaux, pharmaciens.

Pour ce faire, il sera nécessaire de conclure avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, préalablement à tout versement d'une aide financière de sa part. Les praticiens restent libéraux et paient un loyer à la collectivité.

Le projet doit évidemment se réaliser en concertation avec les médecins et professionnels de santé ; quelques objectifs :

- faciliter l'accès aux soins pour la population
- coordonner le travail en réseau de l'ensemble des professionnels de santé,
- attirer de jeunes praticiens sur la Commune,
- créer un outil médical, collaboratif, cohérent et pérenne,
- aider à la permanence des soins, avec l'idée de pouvoir s'organiser collectivement pour apporter plus de réactivité à la prise en charge.

Localisation :

Son champ d'application concerne :

- 115 Avenue Joliot Curie (création Mairie + Maison de santé pluridisciplinaire)
- Place de la République (création halle commerçante)

Nature des travaux :

Les travaux envisagés sont de deux natures :

- Construction d'un bâtiment (actuellement une grange) scindé en 2 parties : Mairie et Maison de Santé Pluridisciplinaire (gros-oeuvre, isolation, peintures, électricité.....),
- aménagement parking (goudronnage, signalétique.....)

Concernant la création d'une halle commerçante, il s'agira de prendre en compte les surfaces et mobiliers fixes nécessaires à l'activité de vente, dans le but d'accroître la diversité des produits et services possibles.

**Création d'une nouvelle Mairie, d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire et d'une
Halle commerçante
Municipalité de Palau-Del-Vidre**

Plan de financement prévisionnel sur le montant HT :

Le plan de financement prévisionnel se présenterait comme suit :

Plan de financement

Dépenses		Recettes		
Coût prévisionnel	Montant € HT	Financement	Montant € HT	Pourcentage
Création d'une nouvelle Mairie, d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire et d'une Halle commerçante	2 000 000 €	REGION	500 000 €	25 %
		ETAT	500 000 €	25 %
		CC ACVI	450 000 €	22.5 %
		COMMUNE	550 000 €	27.5 %
Total	2 000 000 €	Total	2 000 000 €	100 %

Calendrier prévisionnel : 2025 / 2026

**Création d'une nouvelle Mairie, d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire et d'une
Halle commerçante
Municipalité de Palau-Del-Vidre**